

porter tout leur trafic de l'été, par la nouvelle ligne de chemin de fer, à Québec, pourvu que la compagnie établisse une ligne de paquebots à vapeur, entre Québec et l'Angleterre en été, et entre New-London, (Connecticut), et l'Angleterre, en hiver.

La compagnie du chemin de fer Lac St-Jean s'est empressée de construire un élévateur pour le grain à Québec.

Pour assurer l'achèvement de ce grand projet, qui intéresse à un si haut point la Province de Québec, il ne reste plus qu'à construire les deux petits chaînons l'un de 75 et l'autre de 35 milles, que nous avons déjà nommés.

La compagnie du chemin de fer Grand Nord possède une charte l'autorisant à construire ces chaînons qui manquent; elle vient d'offrir sa charte et ses franchises à la compagnie de Québec et Lac St-Jean et à un syndicat des principaux marchands de Québec.

J. G. Scott, secrétaire pour la compagnie de chemin de fer Québec et Lac St-Jean, a signé ce mémoire que nous avons traduit, et auquel nous avons fait de légères additions. C'est à l'obligeance de M. Scott que nous devons le cliché reproduit plus loin.

JOLIETTE

Les habitants de Joliette comprennent qu'il est très important pour eux que cette ligne passe par leur ville. Il n'y passera cependant qu'en autant qu'ils voudront aider l'entreprise.

Les circonstances, il est vrai, sont fâcheuses, vu les dépenses à faire pour l'aqueduc. N'oublions pas cependant qu'il faut escompter la bonne volonté et la capacité de payer, des futures générations.

Un subside en argent sera demandé.

La ville peut dans tous les cas donner *l'eau, la lumière et un peu de terrain.*

La prospérité à venir est ici en jeu.

Une ville qui produit beaucoup, comme Joliette, doit chercher à multiplier ses débouchés.

G. F. B